

Actions en faveur de lanceurs d'alerte

Pétitions, procès, colloque

2008

Les lanceurs d'alerte sont des citoyen-nes, des membres d'associations, des chercheur-es, des syndicalistes, des salarié-es d'entreprises, qui dans le cadre d'une recherche ou d'une compétence particulière, attirent l'attention du public, des medias et des décideur-es sur un problème touchant l'environnement ou l'humain. Dernier procès en date : Véronique Lapidès, du Collectif Vigilance Franklin, le 6 juin à Créteil (cf. ci-dessous).

Sommaire de cet article

- [Christian Vélot](#)
- [Pierre Meneton](#)
- [Véronique Lapidès](#)
- [Colloque sur le statut des lanceurs d'alerte 27 mars 2008](#)

Procès et soutien à des lanceurs et lanceuse d'alerte

Deux scientifiques lanceurs d'alerte sont actuellement poursuivis pour leurs activités. Une campagne de signatures est organisée par la Fondation Science Citoyenne. Par ailleurs, l'animatrice du "Comité de Vigilance Franklin" à Vincennes est poursuivie pour diffamation par le maire de Vincennes pour avoir soulevé le problème d'un site scolaire pollué.

Christian Vélot

Ce scientifique anime depuis 2002 sur son temps personnel de nombreuses conférences à destination du grand public sur le thème des OGM. Ses prises de position lui valent aujourd'hui de nombreuses pressions matérielles : confiscation de la totalité de ses reliquats de crédits pour 2008 et 2009, privation d'un étudiant stagiaire, puis annonce de l'exclusion arbitraire de son équipe de l'Institut à partir de fin 2009, etc.

Conférence-débat de Christian Vélot le thème "OGM, un nouveau danger pour la biodiversité", mardi 19 février à l'Université populaire de l'eau et du DD à Ivry. <http://www.cg94.fr/developpement-durable>

Une interview de Christian Vélot dans le journal "Libération" du lundi 04/02/2008

« Le projet de loi sur les OGM, première traduction législative du Grenelle de l'environnement sera débattu au Sénat à partir de demain [mardi 05/02/2008], après plusieurs semaines de polémique politique et scientifique. Décryptage avec le chercheur en génétique moléculaire Christian Vélot, critique envers les OGM agricoles. » *Recueilli par Florent Latrive et Guillaume Launay.*

- [Lire l'interview \(décapante !\) de Christian Vélot sur le site de Libération](#)

Pierre Meneton

Il est chargé de recherche à l'INSERM au sein du département de Santé publique et d'information

médicale (SPIM) de Jussieu. Une plainte en diffamation a été déposée par le lobby du sel (Comité des Salines de France et - Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est) pour sa publication de l'article "Sel, le vice caché". Pourtant, les expertises internationales depuis de nombreuses années démontrent que l'excès de sel nuit gravement à la santé.

Le procès de Pierre Meneton a eu lieu le 31 janvier dernier au Tribunal de grande instance de Paris. Le jugement en délibéré a été rendu le 13 mars. Le tribunal a acquitté le chercheur et a reconnu l'action de désinformation des lobbies, dont la plainte a été déboutée.

Lire aussi sur le site du Monde [l'interview d'André Cicolella](#).

Véronique Lapidès

Elle a créé le Comité de Vigilance Franklin à Vincennes en 2001 lorsque trois cas de cancers de l'enfant ont été signalés à l'école Franklin. Cette école étant située sur les anciennes friches industrielles de Kodak, la question d'une responsabilité des sols pollués a été soulevée. Le comité a du faire preuve d'une grande ténacité pour qu'une étude épidémiologique de l'INVs soit menée ainsi qu'une étude des risques. Résultat : il y a bien eu un excès de cancer, même si aujourd'hui la cause n'est pas clairement déterminée. Les études montrent néanmoins une pollution de la nappe par des substances en provenance de l'usine. Depuis trois cas de cancers ont été détectés.

La phrase suivante dans un tract lui est reprochée par le maire de Vincennes, qui lui intente un procès : ""Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire de Vincennes, cessez de mettre en danger la santé et la vie de vos administrés. Faites dépolluer le quartier des Vignerons immédiatement. Le Maire de Sevran a fait dépolluer dans sa ville un site Kodak. Kodak a aussi proposé de dépolluer le site de Vincennes mais de toute évidence les autorités n'ont pas suivi. Il est temps de réparer vos erreurs". [Plus d'information sur le site de la Fondation sciences citoyennes](#).

Le procès a eu lieu le 6 juin au Tribunal de Grande Instance de Créteil, chambre n°11. Le verdict a été mis en délibéré et sera rendu le 4 juillet 2008.

Colloque sur le statut des lanceurs d'alerte 27 mars 2008

La Fondation Sciences Citoyennes et Marie-Christine Blandin, sénatrice du Nord, organisent le jeudi 27 mars au Sénat de 9 h à 18 h une journée sur les lanceurs d'alerte et l'expertise : "Lanceurs d'alerte et système d'expertise : vers une législation exemplaire en 2008 ?"

- [Télécharger l'invitation](#)

P.-S.

[Pour plus de détails, consulter notre rubrique sur les Lanceurs d'alerte](#)